Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre
Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 168/20

# MESSAGE de l'UFAC du 11 NOVEMBRE 2020

*L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.*

Il y a 102 ans, près de la gare de Rethondes, dans une clairière de la forêt de Compiègne, était signé l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Ainsi s'achevait, après quatre années de combats meurtriers, la Première Guerre mondiale.

La France, victorieuse, mais affaiblie, déplorait :

. 1 400 000 morts
. 740 000 invalides
. 3 000 000 de blessés
. des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Ce bilan très lourd nous rappelle nos valeureux aînés tombés au Champ d'Honneur et reflète l'ampleur de leurs sacrifices consentis pour un idéal de Paix, de Liberté et de Fraternité.

Conservons à cet anniversaire du 11 Novembre 1918 et en hommage au glorieux comportement des soldats de Métropole, des Territoires d'Outre-mer, des Pays alliés et à leur sacrifice, la réelle dimension de ce Souvenir, que nul n'a le droit d'effacer, d'amoindrir ou d'ignorer.

Ils sont morts pour la France !

N'oublions pas non plus nos combattants des Opérations Extérieures pour qui, cette date du 11 novembre, est la façon qu'a la France d'honorer ceux qui se battent et parfois meurent loin de leur pays. Les événements tragiques de ces mois passés nous rappellent, en effet, que l'engagement de ces soldats a un coût, celui du sang.

En cette année 2020, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) estime que la situation internationale, particulièrement dangereuse, rend plus important que jamais, le rôle de l'Organisation des Nations Unies. En ce 75e anniversaire de la signature de la Charte, l'UFAC invite toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix.

Vive la République !

Vive la France !

o§O§o

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Siren : 784 411 241 - Tél. 01 48 74 58 83 – Fax. 01 49 95 96 70 – Email ass.ufac@orange.fr